

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 MAI 2022**

Séance ordinaire du 2 mai 2022

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 2 mai 2022 à 20 h, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers Michel Lemaire, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

2022-05-104 **Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-05-105 **Procès-verbal d'avril 2022**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en avril 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2022, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Monsieur le conseiller Claude Vasseur déclare qu'il a un intérêt pécuniaire dans le projet éolien de la Coopérative Régionale d'Électricité de Saint-Jean-Baptiste de Rouville sur lequel le Conseil s'est prononcé lors de la séance tenue le 7 mars 2022 et à laquelle il n'a pas assisté. Monsieur Vasseur était également absent lors de la séance tenue le 4 avril 2022.

2022-05-106 **Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 2 mai 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 194 917,94 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Première période de questions

Il n'y a aucune question et aucun commentaire de la part des personnes présentes dans la salle.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 MAI 2022**

2022-05-107

MRC du Haut-Richelieu – règlement 389 relatif aux services municipaux d'enlèvement et d'élimination des matières résiduelles : fonctionnaire désigné

Considérant que la Municipalité désire procéder à une nouvelle désignation pour l'application du règlement 389 de la MRC du Haut-Richelieu relatif aux services municipaux d'enlèvement et d'élimination des matières résiduelles;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de désigner Monsieur Sébastien Pothier, inspecteur municipal, pour l'application du règlement 389 de la MRC du Haut-Richelieu relatif aux services municipaux d'enlèvement et d'élimination des matières résiduelles sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, et ce, en remplacement de Monsieur Gilles Desjardins.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-05-108

Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens : désignation

Considérant les dispositions de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*;

Considérant les dispositions du *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*, lequel est entré en vigueur le 3 mars 2020;

Considérant que Monsieur Sébastien Pothier remplace Monsieur Gilles Desjardins à titre d'inspecteur municipal;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de désigner Monsieur Sébastien Pothier, inspecteur municipal, en remplacement de Monsieur Gilles Desjardins, pour mettre en application le *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*;
- d'autoriser Monsieur Sébastien Pothier à effectuer les inspections, les saisies et la délivrance des constats d'infraction, le tout, conformément audit Règlement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 2 mai 2022.

Rue des Érables : service aqueduc et égout

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande concernant l'ajout des services d'aqueduc et d'égout pour un terrain ayant façade sur la rue des Érables (628 rang Rivière Est). Le Conseil est en attente de la demande de lotissement pour le suivi de la demande.

2022-05-109

Crèmerie mobile : demande

Considérant la demande d'installation temporaire d'une crèmerie mobile;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 MAI 2022**

Considérant que les membres du Conseil sont favorables à la demande sous certaines conditions;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'offrir le stationnement du Centre municipal pour l'installation temporaire de la crèmerie mobile;
- de fixer le coût de location du site à 25 \$ par semaine d'occupation, peu importe le nombre de jours de présence;
- d'exiger le paiement du permis au coût de 350 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rang de la Rivière Ouest : plaintes

Les membres du Conseil ont pris connaissance des plaintes reçues concernant la pierre des accotements qui se retrouve sur les terrains et dans les fossés suite aux travaux de déneigement de l'hiver 2021/2022, ainsi que de la hauteur du rang de la Rivière Ouest suite aux travaux 2021.

Les membres du Conseil sont conscients des inconvénients occasionnés suite aux travaux majeurs qui ont eu lieu à l'été 2021 sur le rang de la Rivière Ouest et tiennent à préciser que, selon l'ingénieur consulté, il s'agit d'une situation normale lors de la première année de resurfaçage. Avec le temps et le compactage naturel de la pierre des accotements, la situation tendra à s'atténuer.

Quant au rehaussement de la chaussée, le maintien du niveau antérieur aurait impliqué une énorme différence dans le coût de réalisation des travaux, travaux qui ont été effectués en respectant les montants alloués par le Gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement des infrastructures routières locales (RIRL).

Messieurs les conseillers Mario Daigneault, Jean-Philippe Cuénoud et Claude Vasseur déclarent leurs intérêts dans le projet éolien de la Coopérative Régionale d'Électricité de Saint-Jean-Baptiste de Rouville et s'abstiennent de participer aux délibérations et de voter concernant ledit projet.

2022-05-110

Coopérative Régionale d'électricité : projet éolien

Considérant le *Projet éolien Monnoir* de la Coopérative Régionale d'Électricité de Saint-Jean-Baptiste de Rouville prévoyant l'implantation de 14 éoliennes, dont 5 sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir et 9 sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que le projet n'est pas conforme au Règlement de contrôle intérimaire (RCI) de la MRC du Haut-Richelieu;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de modification au RCI déposée par la Coopérative Régionale d'Électricité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'appuyer la demande de modification au RCI et d'en transmettre copie à la MRC du Haut-Richelieu.

Adoptée à l'unanimité des membres du Conseil ayant voté

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 MAI 2022**

Assurance municipale : renouvellement

Les documents concernant le renouvellement des assurances municipales auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) sont déposés.

2022-05-111

Assurance municipale : police accident

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des documents concernant le renouvellement des assurances municipales;

Considérant que les membres du Conseil désirent annuler l'assurance concernant la police accident;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'annuler la police accident.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-05-112

Bureau municipal : fermeture pour la période des vacances

Considérant que les membres du Conseil désirent que le bureau municipal soit fermé deux semaines au cours de l'été 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 18 au 29 juillet 2022 inclusivement pour la période des vacances estivales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-05-113

Bâtiments municipaux : entretien ménager

Considérant que Monsieur Éric Lévesque, de Les Services ERL enr., a indiqué qu'il ne renouvelerait pas le contrat de conciergerie pour les bâtiments municipaux à compter du 1er juin prochain;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser la parution d'une offre d'emploi dans le prochain bulletin municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-05-114

Unités de climatisation et de chauffage : contrat d'entretien

Considérant que les membres du Conseil désirent octroyer un contrat d'entretien préventif pour les unités de climatisation et de chauffage au bureau municipal ainsi qu'au Centre municipal;

Considérant les soumissions reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'accorder le contrat d'entretien préventif des systèmes de climatisation et de chauffage du bureau municipal et du Centre municipal à Réfrigération Climatisation Sansoucy inc., selon la proposition datée du 26 avril 2022, pour la période de mai 2022 à février 2023, le tout pour un montant de 2 600 \$ plus taxes;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 MAI 2022**

- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-05-115 **Énergir : servitude**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet d'acte de servitude en faveur d'Énergir et de la description technique montrant l'emplacement de ladite servitude concernant une canalisation pour la transmission ou la distribution de gaz sur une partie du lot 4 391 688 (538, rue Principale) appartenant à la Municipalité;

Considérant qu'Énergir offre la somme de 5 300 \$, soit 3 300 \$ en considération de la servitude accordée et 2 000 \$ en indemnité (réf. courriel daté du 21 avril 2022);

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser Monsieur Patrick Bonvouloir, maire et Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer l'acte de servitude, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-05-116 **9-1-1 : entente de service**

Considérant que pour le 9-1-1 de prochaine génération, une entente doit être signée avec Bell en tant que fournisseur de réseau 9-1-1 désigné par le CRTC pour le Québec;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la nouvelle entente de service ;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'accepter l'*Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération* de Bell;
- d'autoriser Monsieur Patrick Bonvouloir, maire et Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer l'entente, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-05-117 **Pavage 2022 : contrat**

Considérant qu'un appel d'offres public a été effectué pour obtenir des soumissions pour les travaux de pavage sur 9 rues existantes, soit les rues des Érables, des Pins, des Bouleaux, Martel, de l'Orme, des Cèdres, des Millionnaires, de la Forge et des Fougères;

Considérant les soumissions reçues;

Considérant que le document d'analyse des soumissions n'a pas encore été produit par la firme d'ingénieurs FNX innov;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 MAI 2022**

- d'octroyer le contrat pour la réalisation de pavage sur 9 rues existantes au plus bas soumissionnaire conforme pour un montant maximal de 500 000 \$ incluant les taxes, et ce, selon le document d'analyse des soumissions et recommandation qui sera produit par FNX innov. La présente résolution constituant le contrat entre les parties, l'appel d'offres ainsi que la soumission de la compagnie faisant partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-05-118

Rue des Frênes : luminaire

Considérant qu'un luminaire de la rue des Frênes doit être réparé;

Considérant la soumission reçue pour la fourniture d'un poteau et d'une tête de poteau;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat à Éclairage Moderne Saran Inc., selon les termes de la soumission datée du 27 avril 2022, le tout pour un montant de 691,79 \$ plus taxes;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-05-119

Emploi d'été

Considérant que la demande de la Municipalité dans le cadre du programme Emplois d'été Canada a été acceptée pour l'embauche d'un employé pendant la période estivale 2022;

Considérant que la Municipalité s'est vu accorder une subvention maximale de 1 996,40 \$;

Considérant qu'un appel de candidatures a été publié;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'embaucher Jessica Leblanc à titre de journalière pour la période estivale, selon les termes de l'offre d'emploi publiée, et ce, à compter du 27 juin 2022;
- de fixer la rémunération de Jessica Leblanc au taux général du salaire minimum en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-05-120

Journalier

Considérant que la date de retour au travail de Monsieur Gilles Desjardins, journalier, n'est pas connue;

Considérant les besoins de la Municipalité pour assister l'inspecteur municipal dans ses tâches au cours des prochaines semaines;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'embaucher Monsieur Marc-Antoine Laroche à titre de journalier, pour un poste temporaire, selon ses disponibilités et sur appel, jusqu'au retour au travail de Monsieur Gilles Desjardins;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 MAI 2022**

- de fixer les conditions de travail selon le document « Conditions de travail Marc-Antoine Laroche » daté du 2 mai 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-05-121 **Réservoir : mise à niveau équipement**

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la mise à niveau de l'installation Mangazur (fer et manganèse) au réservoir;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat à Suez environnement, selon les termes de la soumission datée du 22 décembre 2021, pour un montant de 5 505 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-05-122 **Réservoir : analyseur de chlore – entretien annuel**

Considérant que les membres du Conseil désirent que l'entretien de l'analyseur de chlore situé au réservoir soit effectué cette année;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat à ChloroTech, selon les termes de la soumission datée du 31 mars 2022, pour un montant de 585 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-05-123 **Égout : essais de pompage**

Considérant que les membres du Conseil désirent que des essais de pompage soient effectués sur les deux pompes sanitaires et sur la pompe pluviale;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'octroyer le contrat à Pompex, selon les termes de la soumission datée du 23 mars 2022, pour un montant de 2 105 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-05-124 **Égout : contrat d'entretien des pompes**

Considérant que les membres du Conseil désirent octroyer un contrat d'entretien annuel des pompes (2 pompes sanitaires, 1 pompe pluviale) pour une période de 3 ans;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 MAI 2022**

- d'octroyer le contrat à Pompex, selon les termes de la soumission datée du 23 mars 2022, comme suit :

- 2 007 \$ pour l'année 2022
- 2 070 \$ pour l'année 2023
- 2 136 \$ pour l'année 2024
plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-05-125

Étangs : pièces de remplacement pour diffuseurs

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'achat de pièces de remplacement pour les diffuseurs situés aux étangs;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat à Brault Maxtech, selon les termes de la soumission datée du 25 mars 2022, pour un montant de 3 301,30 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-05-126

Règlements d'urbanisme : révision

Considérant que les membres du Conseil désirent accorder un contrat pour la révision des règlements d'urbanisme de la Municipalité;

Considérant les soumissions reçues;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'octroyer le contrat à Gestim, selon les termes de la soumission datée du 22 mars 2022, pour un montant de 29 000 \$ plus taxes et les assemblées de travail et de consultation publique au tarif de 250 \$ plus taxes par rencontre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois d'avril 2022 est déposé au Conseil.

2022-05-127

Centre municipal : toilette chimique

Considérant que les membres du Conseil désirent qu'une toilette chimique soit installée sur le terrain municipal situé à l'intersection de la rue de la Forge et du 9^e Rang;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser la location d'une toilette chimique de Sanibert Inc. pour la période estivale 2022, pour un montant maximal de 922 \$ plus taxes incluant le transport.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 MAI 2022**

2022-05-128

Camp de jour : accompagnement

Considérant que les services d'accompagnement sont requis pour un enfant inscrit au camp de jour 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- de confirmer que la Municipalité assumera les frais d'accompagnement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Deuxième période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

2022-05-129

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire